

Réunion du Bureau de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du bassin de la rivière Vendée

7 octobre 2003 – 9h00 – Maison de Pays - Fontenay le Comte

COMPTE-RENDU

CONTACT : Cellule animation SAGE

Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
Hôtel du Département - Rue de l'Abreuvoir - 79021 NIORT Cedex
tel : 05 49 06 79 79 (poste 71 48)
fax : 05 49 06 77 71
e-mail : i-i-b-sevre-niortaise@wanadoo.fr

Réunion du bureau de la CLE du SAGE du bassin de la Vendée du 7 octobre 2003

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (élus)

- Madame Christiane CHARDON, Adjointe au Maire de Saint Martin des Fontaines
- Monsieur Louis FAVREAU, Président du Syndicat Intercommunal d'Utilisation des Eaux de la Forêt de MERVENT, Maire de Mervent
- Monsieur Michel PISTON D'EAUBONNE, Vice-Président de la Communauté de Communes Vendée, Sèvre, Autise, Maire de Bouillé Courdault
- Monsieur Jean-Claude REMAUD, Maire de Fontenay-le-Comte, Président de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte
- Monsieur Bernard TARNIER, Adjoint au Maire de Marillet

Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations

- Monsieur Henri CHAUVIN, représentant de la Fédération de Vendée pour la pêche et la protection du milieu aquatique (suppléant de Monsieur Gilbert BRIN)
- Monsieur Serge GELOT, Membre associé de la Chambre d'Agriculture de la Vendée
- Monsieur Charles MALLARD, Association Vendéenne pour la Qualité de la Vie

Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics

- Monsieur Paul FERRAND, représentant le Directeur Régional de l'Environnement des Pays de la Loire
- Monsieur Patrick PETITEAU, représentant le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Vendée

Autres participants à la réunion

- Monsieur Olivier CAILLÉ, animateur du SAGE du bassin de la Vendée
- Mademoiselle Magali CRESTÉ, chargée de mission pour l'étude « pollution bactériologique », au sein de l'IIBSN
- Monsieur Christian COZILIS, directeur de CE3E
- Monsieur Olivier FAVRE, service Environnement de la Communauté de Communes du Pays de Fontenay le Comte
- Monsieur Serge SALVAN, chargé d'études CE3E
- Madame Marie TROCMÉ, directrice de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise
- Mademoiselle Mélanie WEISSE, chargée d'études CE3E

Etaient excusés :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux (élus)

- Monsieur François BON, Conseiller Général de la Vendée (suppléant de Monsieur Simon GERZEAU)
- Monsieur Simon GERZEAU, Conseiller Général de la Vendée Maire de Longèves
- Monsieur Marcel TALBOT, Maire-Adjoint du Busseau

Collège des usagers, riverains, organisations professionnelles et associations

- Monsieur Gilbert BRIN, Président de la Fédération Départementale des Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture de la Vendée

Collège des services de l'Etat et de ses établissements publics

- Monsieur le chef de la Mission Eau des Deux-Sèvres (Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt des Deux-Sèvres),
- Monsieur Jean-Pierre MAINGUET, représentant le Directeur de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

I- **Présentation de l'équipe CE3E et de la méthode employée**

II- **Questions diverses**

↳ Présentation de l'étude sur la hiérarchisation des risques potentiels de pollution bactériologique en baie de l'Aiguillon, réalisée actuellement en régie par l'IIBSN

PREAMBULE

Monsieur Jean-Claude REMAUD, Président de la Commission Locale de l'Eau accueille les membres du bureau de la CLE pour cette réunion de lancement de l'étude d'élaboration du SAGE Vendée sous maîtrise d'ouvrage de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN) et précise que deux points sont à l'ordre du jour :

- Le bureau d'études CE3E doit présenter son équipe et la méthode qu'il va employer pour l'étude d'élaboration du SAGE Vendée s'étendant sur 19 mois à partir de début octobre.
- Mademoiselle Magali CRESTÉ, chargée de mission de l'IIBSN, présentera également une étude spécifique qu'elle réalise actuellement à l'échelle du SAGE Vendée : il s'agit de l'étude de hiérarchisation des risques potentiels de pollution bactériologique en baie de l'Aiguillon.

Madame Marie TROCME, Directrice de l'IIBSN, rappelle le contexte administratif du marché de l'étude : un premier appel d'offres ouvert, déclaré infructueux par la Commission d'appel d'offres de l'IIBSN, avait abouti à la modification du cahier des charges de l'étude. Le nouvel appel d'offres avait permis à la même commission de se prononcer en faveur du bureau d'études CE3E lors de sa réunion du 7 août 2003.

I- Présentation de l'équipe CE3E et de la méthode employée

Monsieur Christian COZILIS, Directeur du Bureau d'études CE3E (*'Conseil, Etudes, Eau, Espace, Environnement'*) présente le parcours et les spécificités de ce bureau d'études qu'il a créé en 1995. Il énumère quelques références du cabinet sur des études similaires. De plus amples renseignements peuvent être obtenus sur le site Internet de CE3E : <http://www.ce3e.fr/> (mise à jour prochainement).

M. COZILIS présente ensuite l'équipe de CE3E qui interviendra sur l'étude d'élaboration du SAGE Vendée. Deux membres de cette équipe l'accompagnent : Monsieur Serge SALVAN, chargé d'études sur les Milieux, et Mademoiselle Mélanie WEISSE, chargée d'études sur les Rivières, Monsieur COZILIS s'attachant plus particulièrement aux problématiques des Usages anthropiques de la ressource en eau (eau potable, assainissement, agriculture, industrie, etc...). Deux autres personnes interviendront pour appuyer le travail, notamment sur les aspects Système d'Information Géographique, base de données, cartographie et communication.

Enfin, M. COZILIS présente la méthodologie que CE3E mettra en œuvre tout au long des 3 phases qui vont mener à l'élaboration du SAGE. Il insiste plus particulièrement sur la transversalité des trois SAGE Lay, Vendée et Sèvre Niortaise, tant du point de vue des relations amont/aval que de l'enjeu mytilicole à l'exutoire commun aux eaux drainant les 3 bassins : la baie de l'Aiguillon. Il apporte également des précisions sur le diagnostic du SAGE, première phase pour laquelle le bureau d'études va assister la CLE, et notamment sur la plus-value de cette phase par rapport à celle d'état des lieux réalisée en régie par l'IIBSN : le diagnostic constitue une analyse des données recueillies et mises en forme dans le cadre de l'état des lieux. Il rappelle également le fondement de la démarche SAGE basée sur la concertation, application directe de la démocratie locale. Les organes constitués (la CLE, le groupe de travail, etc.) seront les lieux privilégiés pour cela. Les acteurs locaux principaux seront également consultés par interview ou par envoi de questionnaires.

La présentation Power Point faite en séance est jointe en annexe au présent compte-rendu.

La présentation du cabinet d'études appelle les remarques et interrogations suivantes :

M. Serge GELOT, élu de la Chambre d'Agriculture de la Vendée demande si un rendu des documents réalisés dans le cadre du diagnostic sera transmis aux acteurs locaux avant validation par la CLE. M. Olivier CAILLE, animateur du SAGE, explicite les objectifs des différentes réunions prévues à cet effet : document provisoire puis validation.

M. Patrick PETITEAU, responsable de la police de l'Eau (DDAF Vendée) s'inquiète de la taille du groupe de travail (environ 80 personnes) qui n'est pas forcément propice à l'expression de tous les enjeux.

Madame Marie TROCME, Directrice de l'IIBSN, apporte le témoignage de la même pratique sur le SAGE Sèvre Niortaise, où des réunions de ce type ont montré leur efficacité sur certains secteurs géographiques. Elle précise que ces réunions constituent la base de la concertation qui est mise en place, et qu'il appartiendra ensuite à la cellule animation de l'IIBSN et à CE3E de recueillir les avis et souhaits des acteurs et usagers de l'eau sur le territoire.

Monsieur Paul FERRAND, de la DIREN des Pays de la Loire, insiste sur le rôle de la Commission Locale de l'Eau (CLE) qui doit réaliser elle-même le SAGE sur son territoire. En effet, le bureau d'études doit jouer le rôle de « facilitateur » pour permettre aux différents membres de la CLE d'exprimer leurs besoins et ceux des différents usagers afin d'aboutir à des enjeux partagés, puis de dégager des objectifs qui seront acceptés par tous. Le bulletin de liaison proposé par le bureau d'études constitue en ce sens un outil qui doit permettre de diffuser la démarche SAGE à un large public.

M. COZILIS précise que ce bulletin (un prévu par phase) permettra aux acteurs de s'exprimer. Il faudra réfléchir à sa diffusion (en dépôt dans les Mairies...).

Monsieur REMAUD, Président de la CLE, précise que les membres de la CLE pourront contacter Monsieur CAILLE à l'Institution pour exprimer leurs attentes.

Monsieur Charles MALLARD, de l'AVQV, souhaite avoir des informations sur le Contrat Restauration Entretien (CRE) des Rivières en cours sur les territoires des Communautés de Communes Vendée Sèvre Autise et Pays de Fontenay et souhaite également que soit associé aux travaux du SAGE le Syndicat des Communes Riveraines de la Vendée.

M. CAILLE précise que le projet de CRE a été présenté à la dernière réunion de CLE (25 juillet 2003). Quant au Syndicat des Communes Riveraines de la Vendée, Monsieur Dominique BAUDON, son Président est associé dans le cadre du groupe de travail.

Monsieur Olivier FAVRE, chargé de mission Environnement ajoute que les fiches actions du Contrat CRE sont en cours de validation et que le CRE pourrait être signé fin 2003.

II- Présentation de l'étude sur la hiérarchisation des risques potentiels de pollution bactériologique en baie de l'Aiguillon (contribution du bassin versant amont de la Vendée), réalisée actuellement en régie par l'IIBSN.

Une synthèse de la présentation faite en séance par Mademoiselle Magali CRESTÉ, chargée de cette étude, est jointe en annexe au présent compte-rendu.

M. REMAUD demande si les boues produites par les stations d'épuration ainsi que les plans d'épandage sont pris en compte dans l'étude.

Mademoiselle CRESTÉ répond que la méthodologie appliquée permet de prendre en compte les boues produites pour l'estimation du risque potentiel et que les plans d'épandage sont intégrés à l'analyse pour apprécier le risque avéré.

M. PETITEAU appuie le choix qui a été fait de ne pas dissocier les résultats donnés par la méthodologie *Burgeap* et les programmes et actions mis en œuvre ou en cours sur le territoire.

M. MALLARD demande pourquoi les pesticides ne sont pas pris en compte dans cette étude.

M. FERRAND répond que la DIREN Pays de la Loire étudie les transferts de produits phytosanitaires sur tous les bassins versants de la région, et l'IFREMER sur le littoral. On retrouve ces produits en quantité variable sur tous les cours d'eau ce qui est évident compte tenu des cultures implantées sur les bassins d'alimentation.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les membres du bureau de la CLE ainsi que les autres participants et lève la séance à 10h45.

Le Président de la CLE du SAGE Vendée

Jean-Claude REMAUD